



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ANGOULEME
SAID ANGOULEME
1 RUE DE LA COMBE
16025 ANGOULEME CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 09 17 479 382 344
Déclarant 2 (C) : 11 11 198 729 102
Référence de l'avis : 23 16 A161660 51
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

3 CREVE COEUR

16140 AIGRE

Numéro FIP : 160 67 38 1683707789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 24/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 16002

BRIS JEAN CHRISTOPHE
OU BOYADJIAN GOHAR
3 CREVE COEUR
16140 AIGRE

Somme qui vous est remboursée

3 813,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 02/08/2023 sur le compte bancaire suivant :
FR76 1090 7002 154X XXXX XXX7 395
Identifiant de la banque : CCBPFRPPBDX
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP ANGOULEME
SAID ANGOULEME
1 RUE DE LA COMBE
TSA 97060
16025 ANGOULEME CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 63 393
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023
Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

N°fiscal : 09 17 479 382 344

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : BRIS

Déclarant 2 - Nom de naissance : BOYADJIAN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
0				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

IMPOT SUR LE REVENU Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....		12287	
Autres revenus imposables.....		463	
Revenus des associés et gérants.....	6000		
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....		920	
Total des salaires et assimilés ²	6000	13670	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 600	- 10001	
Salaires, pensions, rentes nets.....	5400	3669	9069
Revenus agricoles déclarés.....	49892		
Rev. agri. hors quotient imposables ⁵	49892		
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient			49892
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		317	197
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			4427
Revenus fonciers nets.....			
Revenu brut global			63585
CSG déductible.....			- 312
Revenu imposable			63273
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			3404
Impôt total avant crédits d'impôt		3404	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	41	41	- 41
Crédit d'impôt agriculture biologique.....	3500	3500	- 3500
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 137
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴		3	3
Revenus fonciers nets ⁴⁵		4427	4427
BASE IMPOSABLE		4430	4430

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 09 17 479 382 344

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 2 / 3

>>> Suite de votre avis

Taux de l'imposition

Montant de l'imposition.....

9,70%
430

7,50%
332

Total des prélèvements sociaux nets.....

762

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

301

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³:

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 137

- 242

- 3480

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

- **3859**

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

CSG-CRDS

430

PSOL

332

- 404

- 312

26

20

Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³:

46

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

3813

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

63393

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

314

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1
17172

Déclar. 2
16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 5033

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 5529

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 18728

= 16394

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier
Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet
e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 24h/24h
+ prix appel

FLX07400259100179-C7RRAA81

BRIS JEAN CHRISTOPHE
CREVE COEUR
LES COMBES ROUSSEaux
16140 AIGRE

3

Facture du 15/03/2023
n° 10168634517



Electricité

Montant Hors TVA	162,63 €
Montant TVA (payée sur les débits)	32,53 €

Facture TTC	195,16 €
--------------------	-----------------

Montant total à payer (TTC)	195,16 €
------------------------------------	-----------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 15/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 6058009908
Compte commercial : 1-8UIN5BD

Votre contrat
Offre électricité : Contrat Estiva

Nom du client
BRIS JEAN CHRISTOPHE

Lieu de consommation
Référence acheminement : 30001510823005
CREVE COEUR
16140 AIGRE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **195,16 €**
à partir du : **30/03/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 44221246073 XX